

Bureau de la commission médicale d'établissement (CME) de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)

Réunion du mardi 30 mai 2017
16h30-19h00, salle des instances (Victoria)

Présents bureau de la CME

P ^r Yves	AIGRAIN	P ^r Philippe	GRENIER
P ^r Joël	ANKRI	P ^r Bertrand	GUIDET
P ^r Jean-Yves	ARTIGOU	P ^r Paul	LEGMANN
M. Guy	BENOÎT	P ^r Michel	LEJOYEUX
P ^r Olivier	BENVENISTE	P ^r Claire	POYART
P ^r Jean-Claude	CAREL	P ^r Christian	RICHARD
P ^r Pierre	CARLI	P ^r Rémi	SALOMON
P ^r Stanislas	CHAUSSADE	P ^r Éric	THERVET
D ^r Alain	FAYE	P ^r Jean-Marc	TRÉLUYER
P ^r Noël	GARABÉDIAN	P ^r Michel	ZÉRAH
D ^r Anne	GERVAIS		

Présents Domu (direction de l'organisation médicale et des relations avec les universités)

M ^{me} Florence	FAVREL-FEUILLADE	M ^{me} Hélène	OPPETIT
M. Frédéric	LE ROY	M ^{me} Isabelle	PLANTEC
M. Didier	LE STUM	M ^{me} Christine	WELTY

Invités

P ^r Béatrice	CRICKX	P ^r Philippe	LECHAT
D ^r Stéphane	DAVID	P ^r Marie-France	MAMZER
M. Sylvain	DUCROZ	M ^{me} Catherine	RAVIER

Actualités de la CME (P^r Noël GARABÉDIAN)

- Le **bureau de la CME** initialement prévu le mardi 26 septembre est avancé au **lundi 25 septembre**.
- **Création d'un collège de déontologie de l'AP-HP**
La [loi du 20 avril 2016](#) prévoit que tout fonctionnaire a le droit de consulter un référent déontologue ou un collège de déontologie ([décret du 10 avril 2017](#)), chargé de lui apporter tout conseil utile pour respecter les obligations et principes déontologiques de la fonction publique (obligation de neutralité, prévention des conflits d'intérêts, cumul d'activités, secret professionnel, etc., hors déontologie médicale). Le collège de déontologie de l'AP-HP sera présidé par une conseillère d'État, M^{me} Maud VIALETES, et sera composé d'un magistrat judiciaire, d'un professeur de droit, de 2 médecins, d'un directeur d'hôpital et d'un personnel paramédical.
- **Mise en œuvre du plan pour l'attractivité de l'exercice médical à l'AP-HP**
Les derniers [textes d'application](#) du plan présenté par la ministre en charge de la santé en octobre 2016 ont été publiés en mars. Certaines mesures s'appliquent de plein droit : harmonisation des droits sociaux (congés maladie, maternité...), homogénéisation de la rémunération du temps de travail additionnel (TTA) et des astreintes, création d'une prime d'exercice territorial et d'un second montant de l'indemnité d'engagement de service public exclusif (IESPE). Leur coût pour l'AP-HP s'élève à 7 M€ en année pleine. Les autres mesures (valorisation des activités médicales programmées réalisées en 1^{ère} partie de soirée et création d'une prime d'engagement de carrière hospitalière [PECH] pour les assistants des hôpitaux et praticiens contractuels) nécessitent une concertation en directoire.
L'ensemble des modalités de mise en œuvre de ces mesures à l'AP-HP sera présenté à la CME du 4 juillet, en même temps que les conclusions de la [cellule anesthésie-réanimation](#) et du groupe *ad hoc* de la CME sur la gériatrie présidé par le P^r Jean-Yves ARTIGOU (v. [CME du 9 mai](#)). Toutes auront un impact sur la révision des effectifs 2018 de praticiens hospitaliers.
- **Éthique**
Le directeur général et le président de la CME ont signé la [lettre de mission](#) du D^r Sophie CROZIER, coordonnateur central de la démarche éthique de l'AP-HP. Créée dans le prolongement de l'[audit](#) présenté à la [CME du 10 janvier 2017](#), la commission d'orientation de la démarche éthique de l'AP-HP ([composition et missions](#)) a tenu sa 1^{ère} réunion le 22 mai sous la présidence du directeur général. Le P^r Sadek BELOUCIF, membre de la CME, y siège au titre des personnalités qualifiées.

Ordre du jour de la CME du 6 juin 2017

Informations émanant du président (P^r Noël GARABÉDIAN)

La CME sera informée sur les actualités de la prochaine semaine.

Projet médical du groupe hospitalier (GH) *Hôpitaux universitaires Paris-Centre (HUPC)* (P^r Stanislas CHAUSSADE, M. Sylvain DUCROZ)

Les HUPC ont connu des évolutions majeures au cours de ces dernières années (fermeture de Saint-Vincent-de-Paul, nouvel Hôtel-Dieu...) qui se sont traduites par la fusion de 17 services et 40 transferts d'activité réalisés dans une logique de densification, de mutualisation et de développement des prises en charge ambulatoires. Elles ont été accompagnées par des investissements importants (nouveaux bâtiments Jean-Dausset, Port-Royal...). Le GH souhaite poursuivre sa restructuration autour d'une logique de plates-formes de haute technicité, tout en renforçant ses liens avec l'hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP) et Necker dans le cadre de l'université Paris-Descartes. En **dix minutes**, Le P^r CHAUSSADE, président de la CME locale, et M. DUCROZ, directeur des HUPC présenteront les principaux axes stratégiques du GH, ses réalisations et ses enjeux.

Point d'étape sur la mise en place du comité scientifique et d'éthique (CSE) de l'entrepôt de données de santé (EDS) de l'AP-HP (P^{rs} Philippe LECHAT et Marie-France MAMZER)

Conformément à la [charte](#) d'utilisation de l'[EDS](#) approuvée à l'unanimité par la [CME du 13 septembre 2016](#), le CSE a pour mission l'évaluation scientifique et éthique des projets de recherche nécessitant l'exploration et l'extraction de données à partir de l'EDS. Son président présente un bilan annuel à la CME. En **cinq minutes**, les P^{rs} MAMZER, présidente du CSE, et LECHAT, vice-président, présenteront les premiers pas du CSE mis en place le 17 janvier.

Avis sur le programme d'investissement 2017 de l'AP-HP concernant les équipements médicaux (M. Didier LE STUM)

En 2017, nous pourrions engager 100 M€ de nouvelles dépenses d'investissement mobilier (112 en 2016, 98 en 2015). En **5 minutes**, M. LE STUM présentera le plan d'équipement 2017 qui doit nous permettre de réduire le taux de vétusté de nos équipements médicaux. Puis, la CME votera.

Rapports annuels sur les produits de santé à l'AP-HP : sécurisation de la prise en charge médicamenteuse (P^r Béatrice CRICKX) ; bilan annuel de la commission des médicaments et des dispositifs médicaux stériles (COMÉDIMS) (P^r Philippe LECHAT)

Le [programme d'action 2017-2020](#) de la CME pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, et des conditions d'accueil et de prise en charge des usagers (QSS & CAPCU) compte la qualité de la prise en charge médicamenteuse parmi ses axes majeurs. En 2 fois **5 minutes**, les P^{rs} CRICKX, responsable du système de management de la qualité (RSMQ) de la prise en charge médicamenteuse de l'AP-HP, et LECHAT, président de la [COMÉDIMS](#), présenteront le bilan de leurs actions en 2016 et leurs projets pour l'année à venir.

Formation des médecins : bilan annuel de la sous-commission *Formation et communication* (P^{rs} Jean-Yves ARTIGOU et Michel LEJOYEUX) et point sur le dispositif de formation des médecins à l'AP-HP (D^r Stéphane DAVID)

La sous-commission *Formation et communication* ([SCFC](#)) de la CME est organisée en 3 groupes de travail : le [comité des internes et médecins à diplômes étrangers](#), le [groupe Relations avec les universités](#) et le comité du développement professionnel continu (DPC) qui travaille en étroite collaboration avec le [département du DPC médical](#) rattaché à la direction des ressources humaines (DRH) de l'AP-HP. Réforme du 3^e cycle des études médicales, accompagnement des internes en difficulté, formation au management, adaptation de la formation aux nouvelles technologies, synergie des stratégies hospitalières et universitaires... : autant d'enjeux qui structurent le travail de la sous-commission présidée par le P^r ARTIGOU. Avec le P^r LEJOYEUX et le D^r DAVID, ils présenteront en **dix minutes** au total leur bilan annuel et leurs projets et perspectives.

Le prochain bureau de la CME se réunira le **20 juin 2017**.

P^r Noël GARABÉDIAN, le 1^{er} juin 2017